

Modalités Offre Noël 2015 - 50% remboursés sur le 2^{ème} jouet Chicco acheté*



Pour obtenir votre remboursement :

- Achetez simultanément 2 produits CHICCO dans la gamme Jouets et/ou Trotteurs 1 2 3, entre le 05/10/2015 et le 31/12/2015 inclus.
- Remplissez de manière lisible et en majuscules ce formulaire ou celui que vous trouverez sur le site internet www.chicco.fr (en cliquant sur l'onglet « Promotions », puis « Télécharger le bulletin de participation » après l'avoir imprimé).
- Collez les codes-barres originaux à 13 chiffres directement découpés sur les boîtes des articles achetés sur le formulaire de participation, ou sur papier libre l'accompagnant.
- Joignez l'original entier de votre ticket de caisse/facture des deux produits achetés simultanément, en entourant la date et les libellés des articles achetés. (Conservez une copie de votre preuve d'achat)
- Joignez votre IBAN/BIC.
- Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie dans les 10 jours calendaires suivant la date de vos achats (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR NOËL CHICCO 50% REMBOURSÉS SUR LE 2^e JOUET
CEDEX 2491
99249 PARIS CONCOURS**

Participation sur papier libre non valable.

*Le remboursement différé de 50% du prix du 2^{ème} jouet le moins cher acheté sera effectué exclusivement par virement bancaire sous un délai de 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre dossier complet conforme. Le remboursement porte sur l'ensemble des jouets CHICCO (porteurs, tricycles et draisienne inclus) et les Trotteurs 1 2 3 CHICCO. Offre limitée à 100€ maximum. Offre réservée aux personnes détentrices d'un compte bancaire domicilié dans une banque française et résidant en France Métropolitaine (Corse et Monaco inclus), DROM et COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin) valable du 05/10/2015 au 31/12/2015, limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC), et non cumulable avec d'autres opérations en cours. Les frais d'envoi de la demande sont remboursés sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération (tarif lent en vigueur). Toute demande envoyée au-delà de 10 jours calendaires suivant la date d'achat indiquée sur le ticket de caisse ou la facture, ainsi que toute demande illisible, incomplète, faite sur papier libre, insuffisamment affranchie ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus sera considérée comme nulle et ne pourra être satisfaite. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant en en faisant la demande par écrit à l'adresse de l'opération ci-à côté.

Les données sont réservées à l'usage d'Artsana France.